

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20240919-DEL-91-2024-DE Date de télétransmission : 26/09/2024 Date de réception préfecture : 26/09/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 19 Septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Theodila de la Mairie de Peyrat-le-Château, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 12 septembre 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Non pourvu
34	24	6	24	30	1 (Peyrat-le- Château)

Pour	Contre	Abstention
30	0	0

Membres présents: ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET George, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT-ST-PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative : GORGE Christine

Membres ayant donné pouvoir : BESNIER Michelle a donné pouvoir à COUPET George, BODIN Pascal a donné pouvoir à DUMONT-ST-PRIEST Hubert, BOUR Coline a donné pouvoir à SIMON Philippe, COLIN Juliana a donné pouvoir à LEVET Elise, MALET Patrick a donné pouvoir à MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie a donné pouvoir à CHABANAT Christine.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHAMPAUD Marc, GORA Richard, LOURADOUR Patricia, SIMON Isabel. SUDRON Frédéric

Non pourvu : Commune de Peyrat-le-Château

Secrétaire de séance : LEVET Elise

FINANCES

Délibération n° 91-2024 : Budget Annexe SPAC - Création d'une ligne de trésorerie

M. Le Président fait état du besoin de Trésorerie du budget SPAC afin de couvrir les dépenses en attente des facturations à venir (2 factures par an).

Les lignes de Trésorerie diffèrent des emprunts car hors budgétaires.

La Communauté de Communes a sollicité 3 prestataires pour contracter une ligne de 120 000 € pour une durée de 1 an, le 30 août dernier avec une réponse attendue pour le 13 septembre.

3 opérateurs ont répondu à la consultation et M. Le Président propose de retenir la meilleure offre ci-jointe annexée.

2 6 SEP, 2024

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20240919-DEL-91-2024-DE Date de télétransmission : 26/09/2024 Date de réception préfecture : 26/09/2024

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22, Considérant les besoins en trésorerie du budget SPAC Après avoir pris connaissance du projet de contrat établi par la Caisse d'Epargne,

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- Choisir pour financer ses besoins de trésorerie que la Communauté de Communes Portes de Vassivière contracte auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin sise 63 rue Montlosier à Clermont-Ferrand une convention de réservation de trésorerie répondant aux caractéristiques suivantes:
 - Montant de la ligne de trésorerie : 120 000 € ;

- Durée: 12 mois

- Taux d'intérêt fixe : 3.67 %

- Versement et remboursement des fonds : Crédit et débit d'office

- Paiement des intérêts : trimestriel par débit d'office

- Commission d'engagement : 0.10 %

- Commission de mouvement : Néant

- Commission de non-utilisation : 0.10 % du montant de la différence entre le montant LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts
- d'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer le contrat annexé à la présente décision ainsi que l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite cidessus à intervenir avec la Caisse d'Epargne et précise être habilité à procéder ultérieurement, sans autre décision, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et disposer de tous pouvoirs à cet effet.

D'utiliser la ligne de crédit prévue dans ledit contrat.

Dire que les dépenses de commissions sur lignes de trésorerie correspondantes seront imputées sur le budget du SPAC.

> Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures des membres présents.

> > Pour extrait conforme. A Eymoutiers, le 26 septembre 2024

> > > Le Président, Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Configurauté de Communes

des Portes de Vassivière

5, rue de la Liberté

2 6 SEP 2025 ST120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : Publié le :

2 6 SEP. 2024